

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

Mise en place d'une plate-forme Mobilité-Emploi à l'échelle de l'agglomération lyonnaise

Ce projet a pour objet la constitution d'une « plate-forme mobilité-emploi », qui ne correspond pas à une nouvelle structure, mais plutôt à des mises en commun, et qui s'appuierait sur les lieux d'accueil des publics existants, allant de la médiation à l'accompagnement socioprofessionnel. Les objectifs sont d'optimiser les actions existantes portées par les différents acteurs afin d'améliorer les conditions d'accès à l'emploi des publics en difficulté et d'apporter une réponse coordonnée aux besoins des publics (information, mise en réseau, développement d'actions).

LE TERRITOIRE

Au sein de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône, l'Agglomération lyonnaise recense à peu près 1 200 000 habitants. Les 4 territoires d'expérimentation sont : Villeurbanne/Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape/Val de Saône, Givors/Grigny, Feyzin/Saint-Fons.

Les quartiers concernés

Les quartiers concernés par le projet sont la ZFU de Vaulx-en-Velin, la ZFU de Rillieux-la-Pape, la ZUS de Fontaines sur Saône, la ZUS de Givors et de Saint-Fons. Ces quartiers sont inscrits en PRU.

Les quartiers prioritaires de Villeurbanne, de Caluire, de Neuville sur Saône, de Grigny et de Feyzin sont également concernés par le projet. L'ensemble de ces quartiers est inscrit dans le Contrat urbain de cohésion sociale de la Communauté Urbaine de Lyon.

A terme, la « plate-forme mobilité-emploi » doit concerner l'ensemble des quartiers politique de la ville, soit 23% de la population de l'agglomération lyonnaise.

Les zones d'emploi concernées

Les zones d'emplois de l'agglomération lyonnaise.

LES ACTEURS DU PROJET

Pilotage du projet et maîtrise d'ouvrage

La Communauté urbaine de Lyon porte le projet.

Le Comité de Pilotage est partagé entre l'Etat, la Région, le Département, le Grand Lyon, le SYTRAL, les Communes, co-porteurs de la maîtrise d'ouvrage.

Les différents partenaires du projet

- Les acteurs de service de mobilité : Keolis Lyon, Entreprise Ecole, URHAJ, I&D, Aid'auto 69, Médialys, Pignon sur rue..., etc.

- Les acteurs en charge de l'accueil et de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle : PLIE, Maisons de l'emploi, Pôle Emploi, Missions locales, MDR, PIMMS,

-Les chercheurs associés : Plate-forme internationale de recherche sur la mobilité et l'exclusion (Cluster 12 de la Région Rhône-Alpes, UMR PACTE), le laboratoire UMR 5600 EVS de l'Université Lyon 2, Florence Paulhiac Scherrer (Conseil).

La création d'une culture commune à travers la réalisation d'actions partenariales.

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

Les enjeux

Malgré les nombreux dispositifs de mobilité existant en direction des personnes en insertion professionnelle et des habitants des quartiers politique de la ville, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Il s'agit de permettre de mieux prendre en compte les besoins et de pouvoir y apporter des réponses, en cohérence avec le développement des territoires et les acteurs concernés.

Les objectifs et les résultats attendus

- Optimisation de l'existant.
- Centralisation des informations.
- Création de nouveaux services complémentaires pour répondre aux demandes de mobilité des personnes en difficulté, souvent issues des quartiers politique de la ville, en terme d'accès et de maintien à l'emploi.
- Augmentation du nombre de personnes pouvant accéder à des dispositifs de mobilité et développement des potentiels de mobilité des personnes.

Ces éléments s'appuient sur

Un diagnostic partenarial, réalisé à travers l'expertise des besoins des acteurs de l'insertion professionnelle, des techniciens des territoires, des porteurs d'actions de mobilité et d'expert.

LE PROJET

Les types d'action

3. Le renforcement de l'offre de service de mobilité
5. La création d'une plateforme avec des lieux d'accueil référents sur les territoires
6. La création et la diffusion d'une information accessible
7. L'apprentissage de la mobilité

Les actions projetées

- La structuration d'une « plate-forme mobilité-emploi ».
- La mise en oeuvre opérationnelle : une personne ressource sera chargée de l'animation et de l'acculturation des acteurs des territoires, de l'appui à la structuration de l'offre, de la diffusion des enjeux cognitifs de la mobilité, et de la mise en oeuvre opérationnelle sur les territoires. Des ateliers de connaissance du réseau transport en commun seront mis en oeuvre et la l'offre de locations de deux roues et 4 roues sera renforcée.

L'ensemble de ces actions a démarré au premier trimestre 2010.

Les différentes étapes du projet

Phase 1 : Réalisation d'un état zéro qui doit permettre d'effectuer un bilan à la fois substantiel et processuel des services innovants à la mobilité développés dans l'agglomération lyonnaise depuis le milieu des années 1990 ;

mise en oeuvre de l'appui méthodologique à l'évaluation et de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Phase 2 : Structuration des acteurs et mise en oeuvre des actions dès la 1^{ère} année et de manière progressive sur les années suivantes.

Phase 3 : Labellisation des structures d'accueil « mobilité-emploi » et création d'un logo pour transfert des expérimentations.

Une évaluation « au fil de l'eau » du projet est instaurée durant les 3 années.

LES COÛTS ET LES MOYENS

Les coûts

Le budget global du projet s'élève à 450 000€, dont 61 000€ en investissements et 389 000€ en fonctionnement.

Les moyens nécessaires au projet

Les moyens humains nécessaires au projet sont :

- un poste d'animateur territorial,
- une temps dédié d'un poste de travail du Grand Lyon pour la coordination et l'animation de la maîtrise d'ouvrage.

Les moyens matériels nécessaires au projet sont :

- un environnement poste de travail,
- des supports de communication,
- des jeux pédagogiques mais également des investissements en achat de vélos voir de Scooters

Les financeurs contribuant au projet

- L'Etat.
- Le Grand Lyon.

Une recherche de financements est en cours, tant public que privé sur les divers volets (investissement notamment).

LE PILOTAGE ET LES CRITERES D'EVALUATION

Les modalités de mise en oeuvre du dispositif

La « plate-forme mobilité-emploi » sera mise en oeuvre à travers deux instances de suivi :

- un pool institutionnel qui forme la maîtrise d'ouvrage collégiale,
- un pool opérationnel permettant la coordination et la mise en oeuvre des actions mobilité (animateur territorial, opérateurs de mobilité, structure d'accueil des publics).
- Des comités d'animations locales sur afin de co-c

Les objectifs opérationnels à la fin de l'appel à projets

- La structuration des acteurs.
- La lisibilité des actions pour les publics.
- L'essaimage des « Points mobilité » dans l'agglomération lyonnaise.
- Le renforcement de l'offre de mobilité (deux roues, transport micro-collectif...).

Les objectifs opérationnels annuels de l'appel à projet

Année 1 : réalisation de l'état zéro ; mise en place d'objectifs et d'indicateurs communs aux acteurs des pools institutionnel et opérationnel; recrutement d'un animateur territorial ; mise en oeuvre d'actions complémentaires.

Année 2 : développement et suivi de la «plate-forme mobilité emploi», des actions engagées et processus de labellisation de «Points mobilité».

Année 3 : développement et suivi de la «plate-forme mobilité emploi», des actions engagées et transfert à d'autres territoires des «Points mobilité» (animation et outils spécifiques).

Les principaux indicateurs de résultats

- Indicateurs de fréquentation des lieux d'accueil des publics (motif mobilité) et volume de personnes par actions.
- Indicateurs de retour ou de maintien à l'emploi (typologie des contrats).

Ces indicateurs seront déclinés par territoires et précisés avant la structuration de la «plate-forme mobilité-emploi» grâce à l'appui méthodologique et à l'évaluation, à partir des conclusions de l'état zéro.

Les principaux indicateurs du bilan annuel

Les indicateurs seront précisés dès le début de la mise en oeuvre de l'appel à projet avec la réalisation de l'état zéro (bilan diagnostic territorialisé permettant la définition d'objectifs communs à l'ensemble des acteurs en charge du projet, et la définition des objectifs de l'évaluation nécessaires au suivi du dispositif).

Responsable du projet : : M. Alain Blum

Fonction : Chargé de mission développement économique Emploi Insertion

Adresse : Communauté Urbaine de Lyon 20 rue du Lac 69399 Lyon

Téléphone : 04.78.63.46.31

Mail : ablum@grandlyon.org